

NOTE D'INFORMATION

N° 85 - 44

04 Novembre 1985

LES ZONES PRIORITAIRES EN 1982 - 1983 ELEMENTS DE DESCRIPTION

En 1982 - 1983, année de mise en place effective de la plupart des zones prioritaires, on comotait en France 362 zones prioritaires, dont 355 en France métropolitaine.

- 3 730 écoles (soit 6,1 %) appartiennent à des zones prioritaires représentant 8,3 % des élèves du 1er degré ;
- 503 collèges (soit 10,2 %) sont en zones prioritaires, représentant 10,2 % des élèves de 1er cycle, ainsi que 109 LEP (soit 8,0 %) représentant 7,4 % des élèves de 2nd cycle court, et 11 lycées seulement (soit 1,0 % des lycées), représentant 0,8 % des élèves de second cycle long.
- 5,7 % des élèves de SES ou classes ateliers sont dans des établissements faisant partie d'une zone prioritaire.

L'ensemble de ces chiffres recouvrent de fortes disparités académiques et départementales.

- Le nombre moyen d'élèves par classe dans l'élémentaire est peu différent en zone prioritaire de sa valeur d'ensemble ; à l'inverse les proportions d'élèves étrangers dans le 1er degré, d'élèves en classes d'adaptation, initiation et enseignement spécial du 1er degré, et d'élèves de 12 ans ou plus dans l'élémentaire sont nettement supérieures en zone prioritaire.
- Les projets d'actions éducatives dans les établissements du 2nd degré sont plus nombreux en zone prioritaire, et les subventions correspondantes plus élevées.
- Le poids des CPPN-CPA (par rapport aux 6ème et 5ème) est plus important en zone prioritaire ; surtout, la proportion d'élèves en retard de 2 ans ou plus en 6ème y est nettement plus forte, et l'orientation vers les LEP ou l'apprentissage avant la 3ème nettement plus importante ; enfin, les retards de 2 ans ou plus en 3ème sont également plus fréquents en zone prioritaire.

La politique des zones prioritaires, "vise à renforcer, par des moyens sélectifs groupés en "programmes d'éducation prioritaires", l'action éducative dans les zones où se concentrent les plus grandes difficultés". Cette lutte contre l'échec scolaire, englobant les écoles, les collèges et les L.E.P., doit reposer sur un projet éducatif cohérent, propre à chaque zone prioritaire, mis en oeuvre par une équipe pédagogique constituée à cet effet et chargée d'imputer les actions et d'en assurer le suivi. Ni la délimitation géographique ni la composition des zones n'ont été définies de façon stricte a priori, toutefois elles doivent en principe, être limitées en taille et en nombre afin de concentrer les actions sur les zones réellement "critiques".

Le recensement des établissements scolaires (écoles, collèges, L.E.P., lycées) composant les zones prioritaires en 1982 - 1983, année de mise en place effective de la plupart de ces zones, a été effectué par le S.P.R.E.S.E., par l'intermédiaire des SSR et des "correspondants ZP" académiques. Il permet une description de ces zones aux niveaux départemental, académique et national, dans un premier temps à la rentrée 1982, c'est à dire à la veille de la mise en route des actions Z.P.

Cette description porte sur l'ampleur et la carte géographique de l'opération, sur la population scolaire concernée, ses "performances" en termes de retards et de cursus, sur les moyens (1) (en heures, en postes) et les enseignants et sur certaines actions pédagogiques (P.A.E.) (2).

(1) - Ce point est pris en charge par la DOAG. Seuls sont présentés ici les résultats issus des données disponibles au S.P.R.E.S.E.

(2) - L'ensemble des résultats académiques et départementaux, ici résumés, sont présentés dans le document de travail S.P.R.E.S.E. 4 N° X 331

I - LA CARTE DES ZONES PRIORITAIRES - Tableau 1 - Cartes 1 à 3.

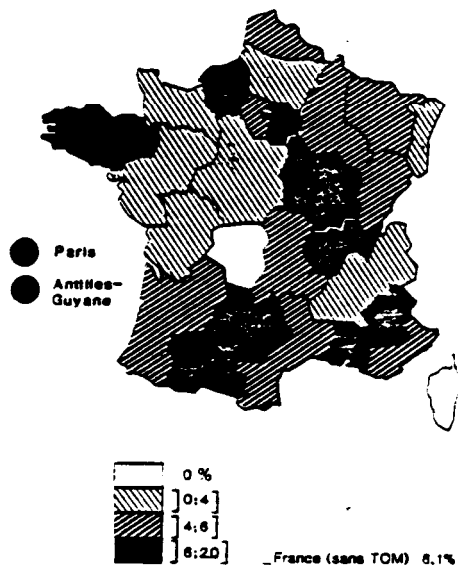
On comptait, en 1982 - 1983, 362 zones prioritaires en France (sans les TOM), dont 355 en France métropolitaine (1). Seules les académies de Limoges et de Corse n'en comptaient aucune.

Mais, le nombre et le type des établissements composant les ZP étant très variables, plus que le nombre de ZP lui-même, c'est le nombre d'écoles, de collèges, de LEP, de lycées et d'élèves concernés qui nous intéresse ici.

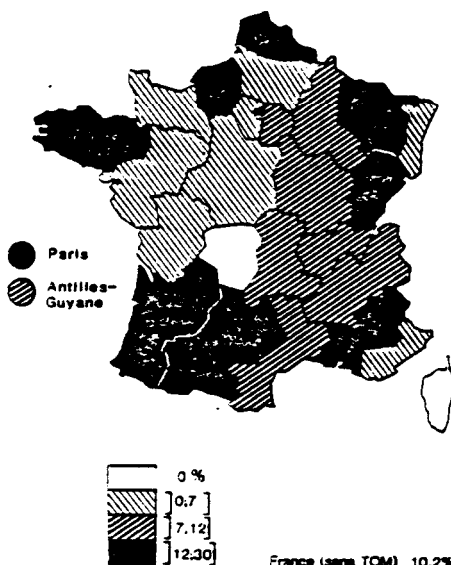
I-1- 3 730 écoles en ZP (2) - Carte 1

6,1 % des écoles appartiennent à des ZP, représentant 8,3 % des élèves du 1er degré.

CARTE 1. PROPORTION D'ÉCOLES EN ZP
1982-1983 PUBLIC



CARTE 2. PROPORTION DE COLLÈGES EN ZP
1982-1983 PUBLIC



CARTE 3. PROPORTION DE LEP EN ZP
1982-1983 PUBLIC

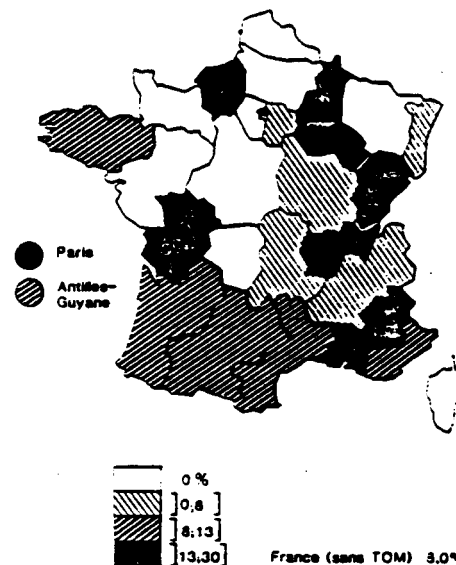


TABLEAU N° 1 - NOMBRE DE Z.P. ET NOMBRE D'ÉTABLISSEMENTS EN Z.P. PAR ACADEMIE.

FRANCE sans T.O.M. - PUBLIC 1982-1983

ACADEMIES	Nombre de ZP	Écoles en ZP		Collèges en ZP		L.E.P. en ZP		Nombre de lycées ZP	ACADEMIES	Nombre de ZP	Écoles en ZP		Collèges en ZP		L.E.P. en ZP		Nombre de lycées ZP
		Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%				Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	
AIX-MARSEILLE	44	355	7,1	23	23,9	13	26,5	-	NICE	7	30	4,9	7	3,1	3	2,0	-
AMIENS	11	34	3,0	11	7,0	-	-	-	ORLEANS-TOURS	7	37	3,2	11	5,0	-	-	-
BESANCON	18	117	5,3	19	16,1	5	15,2	-	PARIS	5	110	18,0	22	14,7	9	20,5	-
BORDEAUX	13	184	5,8	30	12,5	7	10,4	1	POITIERS	9	65	3,0	11	6,9	6	15,0	-
CAEN	5	33	3,2	7	7,7	-	-	-	REIMS	10	126	5,5	14	9,7	5	15,5	1
CLERMONT	11	111	5,0	11	7,0	2	9,2	1	RENNES	9	208	9,9	25	12,4	6	11,5	1
CORSE	-	-	-	-	-	-	-	-	ROUEN	18	156	7,4	44	27,3	14	28,6	2
CRETEIL	17	165	6,7	25	3,5	0	0,1	1	STRASBOURG	5	3	2,3	9	6,7	3	7,5	-
DIJON	19	218	9,0	18	11,5	2	5,0	-	TOULOUSE	14	134	12,0	29	13,2	7	11,3	2
GRENOBLE	17	195	3,1	20	9,0	4	7,1	-	VERSAILLES	12	153	1,7	15	4,5	-	-	-
LILLE	37	220	5,7	40	14,4	-	-	-	FRANCE MET.	355	3 350	3,1	95	10,3	106	3,1	11
LIMOGES	-	-	-	-	-	-	-	-	ANTILLES-GUYANE	7	74	11,7	3	3,7	3	10,7	-
LYON	21	216	3,5	22	11,1	11	17,2	-	FRANCE sans T.O.M.	362	3 730	6,1	503	10,2	109	3,0	11
MONTPELLIER	15	136	5,9	18	10,5	3	3,3	-									
NANCY-METZ	21	211	5,7	30	12,3	-	-	-									
NANTES	5	39	1,5	5	2,7	-	-	-									

(1) - Il est important de préciser qu'on a pris en compte ici la liste des zones prioritaires telle qu'elle a été communiquée au S.P.R.E.S.E. par les rectorats eux-mêmes. Il s'agit de ZP dans lesquelles des actions ont réellement eu lieu, dans le cadre d'un projet ZP, au cours de l'année 1982-1983. Par ailleurs, il faut rappeler que le nombre et l'importance des ZP d'une académie ne résultent pas seulement de la mobilisation des établissements ou de la volonté du rectorat, mais sont également limités par les contraintes budgétaires.

(2) Sauf précision contraire, les chiffres cités concernent, dans cette note, l'ensemble "France métropolitaine - DOM".

Ces pourcentages sont très variables d'une académie à l'autre (1) :

- .. de 1,6 % à Nantes (2,1 % des élèves) et 2,3 % à Strasbourg (6,4 % des élèves) ...
- .. à 17,7 % à Aix-marseille (18,6 % des élèves) et 18,0 % à Paris (19,0 % des élèves).

I - 2 - 503 collèges en ZP - Carte 2.

10,2 % des collèges sont en ZP, représentant 10,2 % des élèves de 1er cycle. (respectivement 10,3 % et 10,5 % en France métropolitaine).

Là encore, les disparités sont très fortes :

- .. de 2,7 % à Nantes (2,7 % des élèves de 1er cycle) et 4,6 % à Versailles (5,1 % des élèves de 1er cycle)...
- .. à 23,9 % à Aix-marseille (19,8 % des élèves) et 27,3 % à Rouen (27,2 % des élèves).

I - 3 - 109 L.E.P. en ZP - Carte 3.

8,0 % des L.E.P. sont en ZP, représentant 7,4 % des élèves de second cycle court.

La situation des académies est ici extrêmement hétérogène : certaines n'ont aucun LEP en ZP (Amiens, Caen, Corse, Lille, Limoges, Nancy-Metz, Nantes, Orléans-Tours, Versailles), d'autres jusqu'à 20,5 % (PARIS), 26,5 % (Aix-Marseille) et 28,6 % (Rouen).

I - 4 - 17 lycées seulement appartiennent à des ZP (soit 1,0 % des lycées), représentant 0,3 % des élèves de second cycle long). Seules les académies de Rouen (1 lycée dans l'Eure, 1 en Seine-Maritime) et de Toulouse (2 lycées dans le Tarn) ont plus d'un lycée en ZP.

I - 5 - Les élèves de SES et classes-ateliers en ZP représentent 5,7 % des effectifs totaux de SES-Classes ateliers.

Là encore, ce chiffre moyen recouvre des situations très différentes : de nombreuses académies n'ont aucune SES ou classe-atelier en ZP, d'autres y comptent une très forte proportion de leurs élèves de SES-Classes-ateliers : Reims (14,4 %), Clermont (14,7 %), Bordeaux (15,0 %), Aix-Marseille (41,8 %), Rouen (42,0 %).

I - 6 - Ces chiffres académiques recouvrent eux-mêmes de fortes inégalités entre départements.

Ainsi la proportion d'écoles en ZP est-elle particulièrement élevée dans les départements suivants :

Tarn (35,6 %), Hautes-Alpes (21,3 %), Côtes-du-Nord (20,6 %), Alpes de Haute Provence (20,1 %), Nièvre, Guyane, Paris, Bouches-du-Rhône, Tarn-et-Garonne, Vaucluse, Territoire de Belfort (de 19,6 % à 14,0 %).

A l'inverse, elle est nulle dans 12 départements :

ceux des académies de Limoges, de Corse, + départements de l'académie d'Orléans-Tours (Cher, Indre, Indre et Loire, Loir et Cher), ainsi que le Maine et Loire, la Vendée et la Lozère. D'autres départements encore ont une très faible proportion d'écoles en ZP (ce qui peut avoir une signification "positive" : concentration de l'action sur un très petit nombre de cas particulièrement prioritaires, où une signification "négative" : contraintes budgétaires, absence de motivation des équipes pédagogiques,...) ; ce sont notamment la Haute-Savoie (0,6 %), les Pyrénées-Atlantiques (0,8 %), la Haute-Saône, le Cantal, le Pas-de-Calais, le Puy-de-Dôme, les Ardennes, le Haut-Rhin, la Sarthe et les Deux-Sèvres (de 1,0 % à 2,0 %).

Par ailleurs, la carte des écoles en ZP et celle des collèges en ZP ne se recourent pas (cf. cartes 1 et 2).

Ainsi, indépendamment de leur ampleur, les politiques suivies par les différents rectorats ont-elles été diverses : certains ont fait porter l'effort presque exclusivement sur les écoles, d'autres ont associé de façon plus systématique les collèges (voire les L.E.P.) à l'opération.

II - DESCRIPTION SOMMAIRE DES ZONES PRIORITAIRES AVANT LA MISE EN PLACE DES ACTIONS : RETREE 1982. cf. tableau 2.

II - L'encadrement dans le premier degré :

Le nombre moyen d'élèves par classe dans l'élémentaire :

Il n'est, au niveau national (France métropolitaine + DOM), que légèrement plus élevé dans les ZP (22,6 élèves par classe) que dans l'ensemble (22,1 élèves par classe) (2% d'écart, soit un rapport "ZP/ensemble" de 1,02). L'écart est, suffisamment faible pour qu'on puisse considérer que le taux d'encadrement dans le 1er degré n'a pas été un critère déterminant dans le choix des ZP. (une analyse par zone d'habitation serait cependant nécessaire pour com-

Les écarts les plus importants restent assez faibles : ils s'observent à Besançon (14 %, soit 22,9 élèves/ classes en ZP et 20,7 dans l'ensemble de l'académie) et Grenoble (10 %, soit 23,1 en ZP et 21,1 dans l'ensemble). Dans 7 académies sur 26 (1) en France métropolitaine, le nombre moyen d'élèves par classe est même plus faible dans les ZP que dans l'ensemble de l'académie.

Au niveau départemental :

Les départements où le rapport "élèves par classe en ZP/élèves par classe ensemble" est le plus faible ($\leq 0,95$) sont les suivants : Alpes de Hte Provence, Hautes Alpes, Haute-Loire, Seine-Saint-Denis, Nièvre, Mayenne, Côtes-du-Nord, Finistère, Morbihan, Aveyron, Gers, Lot, Hautes-Pyrénées, Tarn-et-Garonne, Hauts-de-Seine, Martinique.

Le nombre d'élèves par classe étant plus faible en milieu rural, on peut penser que dans ces départements (qui présentent un nombre moyen d'élèves par classe plus faible en ZP que dans l'ensemble), les ZP ont été fréquemment choisies en milieu rural. Ce n'est toutefois pas là une explication systématique, puisque figurent dans ces départements la Seine Saint Denis et les Hauts de Seine.

II - 2 - Les élèves du premier degré.

II - 2 - 1 - Les élèves étrangers dans le 1er degré - Cartes 5A - 5B.

La proportion des élèves de nationalité étrangère dans le premier degré est 2,7 fois plus forte en ZP que dans l'ensemble de la France (sans TOM) :

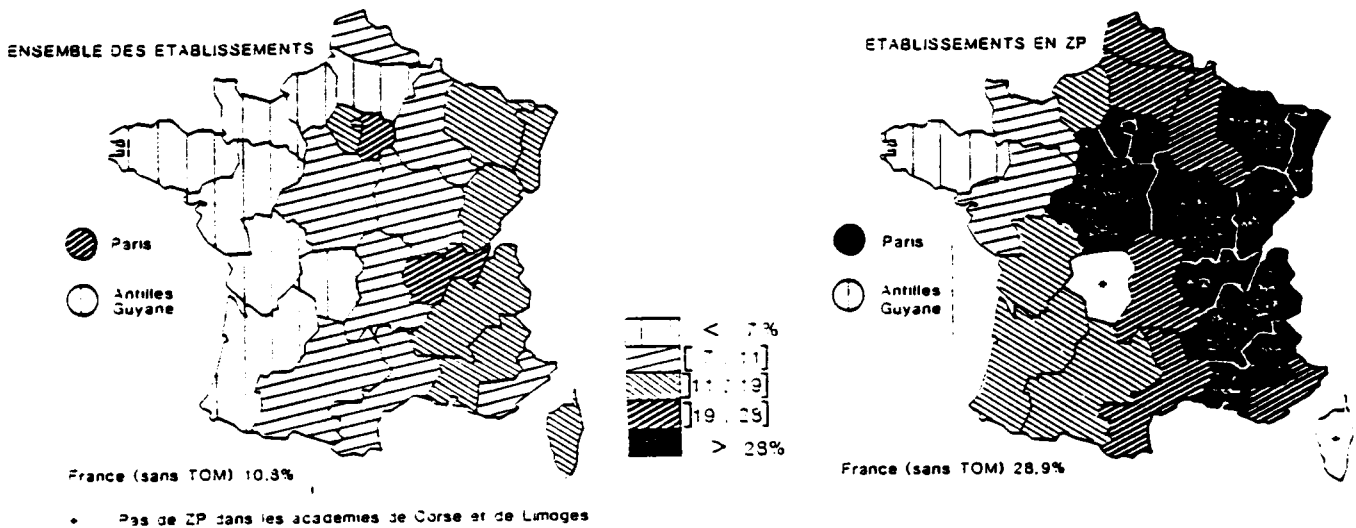
on compte 28,9 % d'élèves de nationalité étrangère dans les écoles situées en ZP (29,5 % en France métropolitaine) contre 10,3 % dans l'ensemble des écoles (11,2 % en France métropolitaine).

Ceci est vrai dans toutes les académies sans exception :

Le rapport "ZP/ensemble" varie de 1,5 (Paris) et 1,9 (Créteil, Nice) à 3,5 (Amiens) et 6,2 (Poitiers).

La proportion d'élèves étrangers dans le 1er degré semble donc avoir été un critère déterminant dans le choix des ZP.

CARTES 5A-5B PROPORTION D'ELEVES DE NATIONALITE ETRANGERE %
1982-1983 PREMIER DEGRE PUBLIC



II - 2 - 2 - Les classes d'adaptation, d'initiation et d'enseignement spécial du 1er degré.

On peut considérer que les élèves de ces classes sont des enfants qui, pour des raisons diverses (non-franco-phonie, handicaps etc...) sont au risque d'être en difficulté.

Là encore, la proportion d'élèves du 1er degré se trouvant dans ces classes est nettement supérieure dans les ZP : 3,4 % contre 1,9 % sur l'ensemble (France sans TOM), soit un rapport ZP/ensemble de 1,84.

Ceci constitue un élément de plus tendant à indiquer que le choix des ZP s'est bien porté sur les écoles, les quartiers comptant davantage d'enfants en difficulté.

TABLEAU 2

TABLEAU DE SYNTHESE.

France sans TOM Public 1982 - 1983

INDICATEURS	Etabl. en ZP	Ensemble des Etabl.	INDICATEURS	Etabl. en ZP	Ensemble des Etabl.
Nombre moyen d'élèves par classe dans l'élémentaire	22,6	22,1	Nombre d'élèves de CPPN-CPA pour 100 élèves de 6ème-5ème	13,7	12,1
Proportion d'élèves étrangers dans le premier degré	28,9%	10,8%	Nombre d'élèves de 4ème-3ème pour 100 élèves de 6ème-5ème	58,3	64,6
Proportion d'élèves en adaptation, initiation spécial 1er degré	3,4%	1,9%	Proportion de retards de 2 ans ou plus en 3ème	12,1%	9,4%
Proportion d'élèves de 12 ans ou plus par rapport aux effectifs de CM2	31,2%	18,8%	Proportion de M.A. parmi les enseignants	12,3%	9,9%
Proportion de retards de 2 ans ou plus en 6ème	21,3%	15,2%	Proportion de moins de 35 ans parmi les certifiés	41,8%	36,5%
				Etablis. en ZP	Etablis. hors ZP
			Subventions P.A.E. pour 100 élèves (francs)	1 396	701

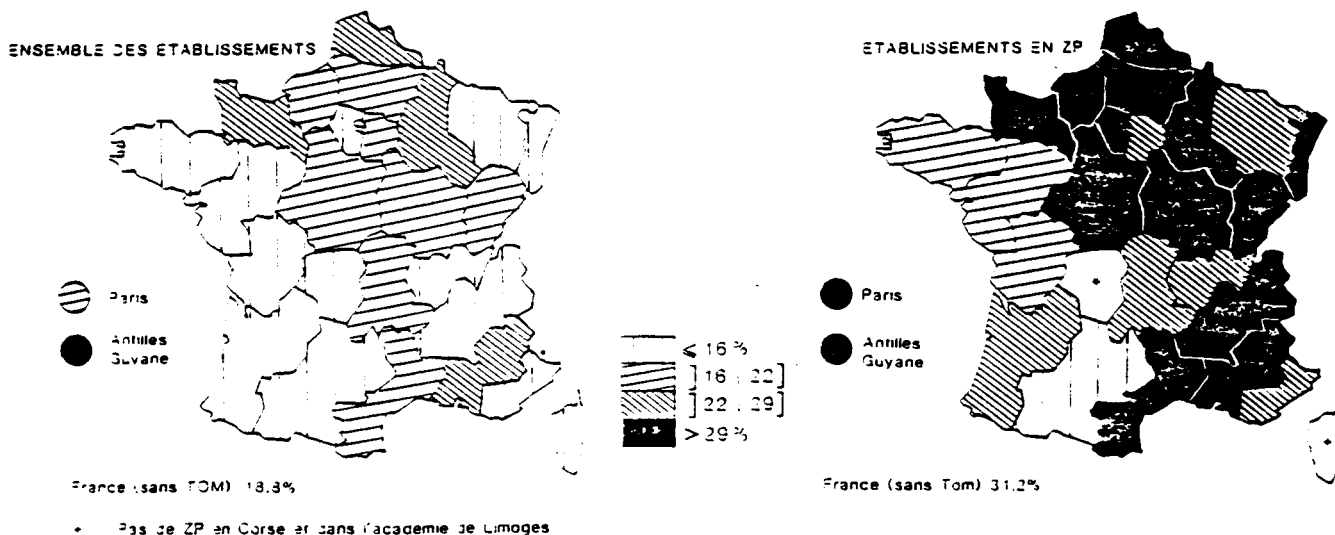
II - 2 - 3 - Les retards dans l'élémentaire (y compris l'enseignement spécial du 1er degré). Cartes 6A - 6B.

- Ils sont ici estimés par l'indicateur "élèves de 12 ans ou plus/effectifs de CM2" (1)

- L'écart est net entre ZP et ensemble, puisque, au niveau "France sans TOM", l'indicateur est de 18,8 % sur l'ensemble et de 31,2 % en ZP, soit un rapport "ZP/ensemble" de 1,66. (les retards sont de 16,2 % hors ZP). Ceci se vérifie dans toutes les académies sans exception. Les rapports "retards ZP/retards ensemble" les plus faibles s'observent dans les académies de Nantes (1,16), des Antilles-Guyane (1,17), de Clermont (1,40) et de Rouen (1,43).

Les rapports les plus élevés (c'est à dire les écarts les plus forts entre la situation en ZP et la situation d'ensemble) s'observent dans les académies de Versailles (2,32), Strasbourg (2,21), Grenoble (2,18) et Orléans-Tours (2,01).

CARTE 6A-6B PROPORTION D'ÉLÈVES DE 12 ANS OU PLUS DANS L'ÉLÉMENTAIRE (%)
1982-1983 PREMIER DEGRÉ PUBLIC



Les proportions d'élèves retardataires, indicateurs de difficultés scolaires dans le 1er degré, sont donc nettement plus fortes dans les écoles classées en ZP et ceci dans toutes les académies, ce qui peut s'interpréter comme un choix judicieux dans l'ensemble, des zones prioritaires en ce qui concerne les écoles.

(1) Le croisement des répartitions par âge et par niveau dans l'enquête "1er degré" étant dépeuplé par sondage, il n'est pas disponible au niveau de l'établissement ni, par conséquent, pour l'ensemble des écoles en ZP d'une académie. Cet indicateur présente néanmoins l'intérêt de fournir une bonne estimation de l'importance des retards scolaires à l'issue du cy-

II - 3 - Les cursus dans le second degré.

II - 3 - 1 - La proportion d'élèves en retard de 2 ans ou plus en 6ème - Cartes 7A - 7B.

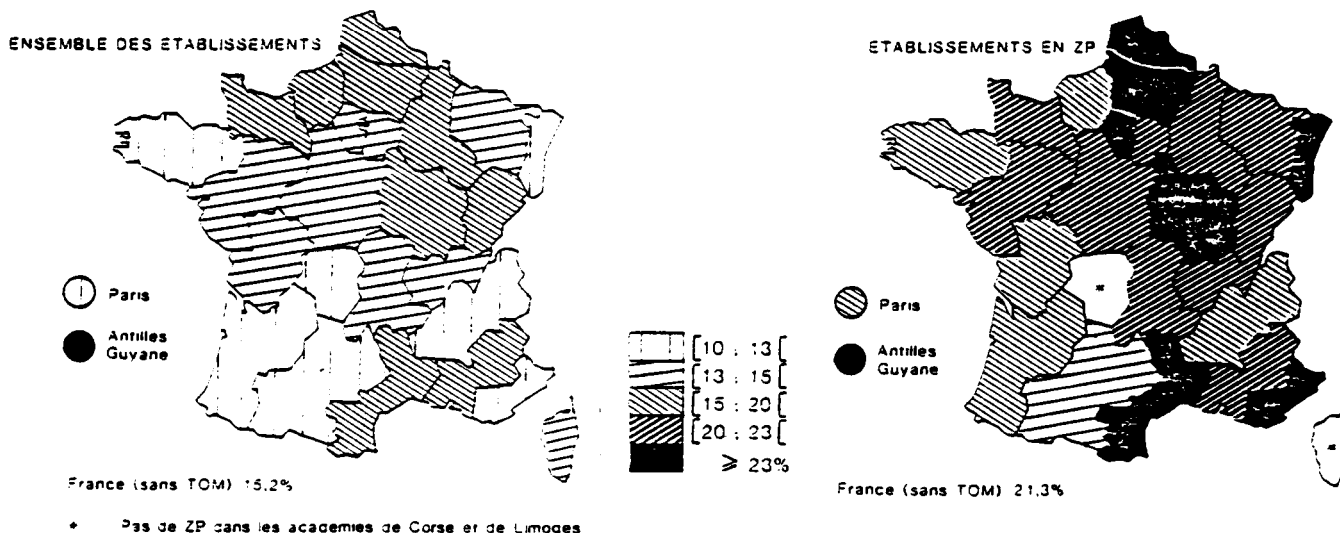
Sur cet indicateur-résultante des difficultés scolaires rencontrées dans les écoles "alimentant" les collèges en ZP et des redoublements en 6ème, mais aussi indicateur du "handicap de départ" des collèges au début du cursus 2nd degré - la situation est très différente dans les collèges en ZP et dans l'ensemble des collèges :

21,3 % de retards en ZP, 15,2 % sur l'ensemble au niveau France sans TOM (soit un rapport ZP/ensemble de 1,40 et 14,5 % de retards hors ZP);

21,1 % de retards en ZP, 14,5 % sur l'ensemble en France métropolitaine (13,5 % hors ZP).

Cet écart s'observe dans toutes les académies sans exception. S'il est faible dans l'académie des Antilles-Guyane (rapport "ZP/ensemble" de 1,07, mais les retards y sont particulièrement nombreux : 30,9 % sur l'ensemble, 33,1 % en ZP) et dans l'académie de Reims (1,12), l'écart est par contre particulièrement fort dans les académies de Paris (1,79), Nice (1,90), Strasbourg (1,94) et Versailles (1,95, soit 13,8 % sur l'ensemble des collèges, mais 26,9 % en ZP et 13,0 % hors ZP). Ces écarts forts sont l'indice de fortes disparités entre établissements dans les académies, mais aussi d'un choix judicieux des zones prioritaires dans ces académies, puisqu'on y ont été choisis les établissements les plus prioritaires sur ce critère de résultats.

CARTES 7A-7B - PROPORTION D'ELEVES EN RETARD DE 2 ANS OU PLUS EN SIXIEME (%)
1982-1983 SECOND DEGRE PUBLIC



II - 3 - 2 - Le poids des CPPN-CPA par rapport au cycle d'observation.

Le nombre d'élèves de CPPN-CPA pour 100 élèves de 6ème-5ème est sensiblement supérieur en ZP :

13,5 contre 10,3 dans l'ensemble, en France métropolitaine ;

13,7 contre 11,1 dans l'ensemble, au niveau France métropolitaine + DOM.

Cette différence s'observe dans toutes les académies, sauf celles d'Amiens, Orléans-Tours, Poitiers et Strasbourg. Elle se traduit aussi par le fait que la proportion d'élèves de CPPN-CPA qui se trouvent en ZP est de 13,9 % (au niveau France métropolitaine), alors qu'elle est de 10,5 % pour l'ensemble du 1er cycle.

Cela peut tenir à deux facteurs :

- plus de difficultés scolaires en ZP (on l'a vu par exemple : nettement plus de retards en 6ème), donc une orientation plus forte vers les CPPN-CPA.
- Priorité au classement en ZP des collèges (ou LEP) ayant des classes de CPPN-CPA.

II - 3 - 3 - Le rapport des effectifs de 4ème-5ème à ceux de 6ème-5ème - Cartes 8A - 8B.

Le nombre d'élèves de 4ème ou 5ème pour 100 élèves de 6ème ou 5ème est un indicateur du poids du cycle d'orientation par rapport au cycle d'observation, c'est à dire, en "négatif", de l'importance de "l'orientation, à l'issue de la 6ème, de la 5ème ou de la 4ème (i.e avant la fin du 1er cycle), vers des filières courtes (CPPN-CPA, CAP en 3 ans, CEP) ou vers l'apprentissage.

Il apparait très clairement :

- que sur l'ensemble des établissements cette orientation est plus faible dans la moitié sud de la France, ainsi qu'en Région Parisienne et dans l'académie de Rennes.

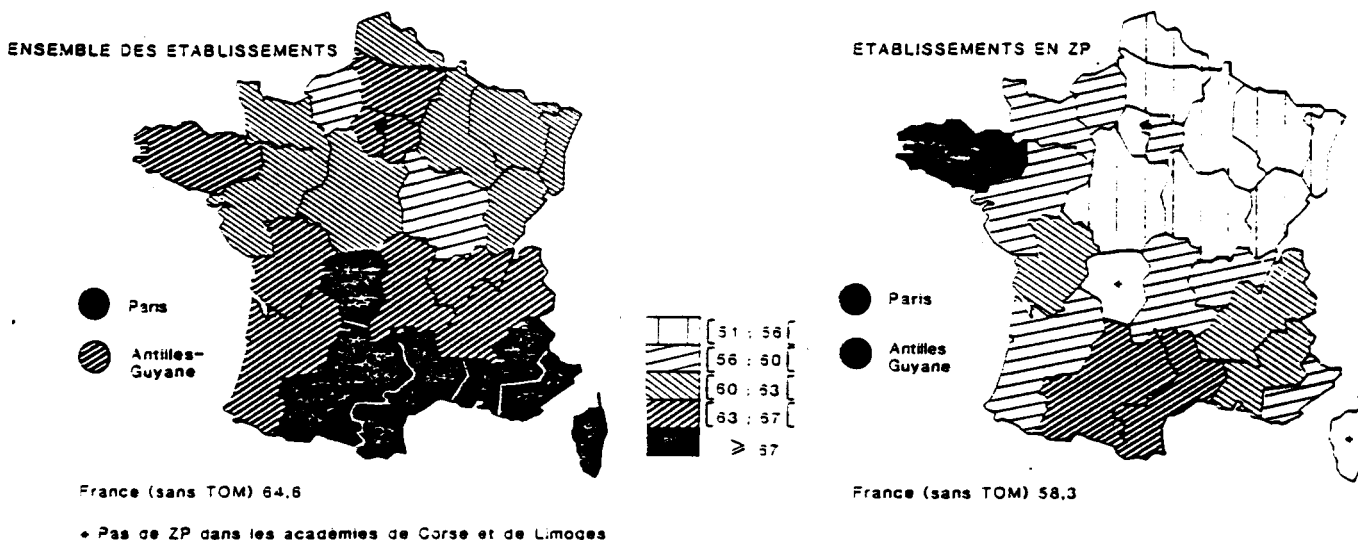
- que ceci reste en partie vrai en ce qui concerne les ZP d'orientation est plus faible dans les académies de Montpellier, Toulouse, Aix-Marseille, Grenoble, Poitiers, ainsi que celles de Paris et Rennes.
- que cette orientation (qu'on peut considérer comme un signe de difficultés scolaires en cycle d'observation) est plus forte en ZP que sur l'ensemble des établissements, dans toutes les académies, sauf celle de Rennes (en fait uniquement en raison de la situation dans le Finistère, où l'éviction est nettement plus faible en ZP) et des Antilles-Guyane.

Au niveau national, on compte ainsi en ZP 58,3 élèves de 4^{ème} - 3^{ème} pour 100 élèves de 6^{ème}-5^{ème}, et sur l'ensemble 64,6 pour 100 élèves de 6^{ème} - 5^{ème}.

L'écart entre ZP et ensemble, quant à la poursuite du cursus en cycle d'orientation, est une donnée particulièrement stable : le rapport ZP/ensemble est compris entre 0,87 et 0,93 dans la plupart des académies.

Toutefois, cet écart est particulièrement fort dans les académies de Strasbourg (rapport de 0,83), Nice (0,80) et Versailles (0,80).

CARTES 8A-8B. NOMBRE D'ELEVES DE 4^e ET 3^e POUR 100 ELEVES DE 6^e-5^e
1982-1983 SECOND DEGRE PUBLIC



Il apparaît donc que sur cet ensemble de trois indicateurs relatifs aux cursus dans le 1^{er} et le 2nd degré (et particulièrement sur les retards en 6^{ème} et le rapport 4^{ème}-3^{ème}/6^{ème}-5^{ème}) ainsi que sur l'indicateur de retard dans l'élémentaire, la situation est, dans la quasi-totalité des académies, assez nettement plus mauvaise en ZP que sur l'ensemble de l'académie, avec de plus des disparités inter-académiques en ZP assez semblables aux disparités inter-académiques globales (comme le montrent les cartes 8A - 8B, 7A - 7B, 8A - 8B). Il sera donc particulièrement intéressant de suivre l'évolution de ces indicateurs de résultats dans les ZP, et notamment l'évolution des écarts entre ZP et "ensemble de l'académie ou du département".

II - 3 - - Les retards en 3^{ème}

La proportion d'élèves en retard de 2 ans ou plus en 3^{ème} est supérieure en ZP :

- . Au niveau national : en France métropolitaine, elle est de 12,1 % en ZP contre 8,8 % sur l'ensemble ; en "France métropolitaine + DOM", ces proportions sont, respectivement, de 12,4 % et 9,4 %.
- . Dans toutes les académies, sauf celle de Caen (10,0 % en ZP, 10,9 % dans l'académie).
L'écart entre ZP et ensemble est particulièrement fort dans les académies de Nantes (13,4 % en ZP, 7,8 % sur l'ensemble), Versailles (14,7 % et 8,3 %), Paris (14,2 % et 7,3 %), Strasbourg (14,3 % et 5,0 %).

II - 4 - - Les enseignants et les actions pédagogiques.

II - 4 - 1 - Les enseignants dans les ZP.

La population enseignante dans les ZP se caractérise par une proportion relativement élevée de maîtres auxiliaires et d'enseignants titulaires jeunes. Cette situation s'explique facilement : les collèges de ZP sont des établissements en général peu demandés par les enseignants, d'où un nombre assez important de postes vacants occupés par des auxiliaires et une surreprésentation des jeunes enseignants qui, ayant peu de points au barème de mutation, ne peuvent accéder aux établissements

FRANCE SANS TOM

1982-1983

	Répartition des enseignants par grade (en %)						Prop. des ens. - de 35 ans	
	Agrégé	Certifié	Adj-Ens.	PEGC	M.A.	TOTAL	Parmi les certifiés	Parmi les PEGC
Collèges de ZEP	3,2	32,2	5,9	46,4	12,3	100	41,8	31,0
Tous collèges	2,9	33,1	5,8	48,3	9,9	100	36,5	28,6

Toutefois, cette affirmation doit être très fortement nuancée par l'examen des résultats académiques et départementaux : le taux d'auxiliariat et la proportion des jeunes enseignants sont beaucoup moins élevés dans la plupart des établissements en ZP des académies du Sud et, surtout de l'ouest, que dans les établissements hors ZP des académies du Nord. Par exemple, le taux d'auxiliariat dans les collèges de ZP est de :

3,3 % à Poitiers, 4,8 % à Nantes, 6,6 % à Montpellier, 6,8 % à Toulouse,

alors que le taux moyen d'auxiliariat dans les collèges est de :

15,3 % à Amiens, 14,4 % à Rouen, 12,6 % à Reims, 12,4 % à Créteil.

- Suivant l'académie ou le département, les disparités entre collèges de ZP et collèges hors ZP varient énormément : elles sont très fortes dans la banlieue parisienne, dans les départements très urbanisés du quart Sud-Est de la France (régions Rhône-Alpes, Bouches-du-Rhône) et dans quelques départements du Nord (Pas-de-Calais), c'est à dire dans des zones où la proportion de jeunes étrangers est particulièrement élevée.

Elles sont faibles et peuvent même être de sens inverse à la moyenne nationale dans des académies de l'Ouest (Poitiers, Nantes, Caen), à Amiens ou à Strasbourg.

En conclusion, le choix d'un enseignant pour un établissement est d'abord déterminé par la situation géographique de l'établissement et secondairement par les caractéristiques de cet établissement de nature à déterminer son appartenance ou non à une Z.P. Toutefois, il est certain que les enseignants sont très réticents à aller dans les collèges en Z.P. situés dans les grandes agglomérations à forte proportion de population étrangère.

II - 2 Les P.A.E. en ZP.

Il y a davantage de P.A.E. (projets d'actions éducatives) dans les ZP que dans les établissements du 2nd degré

hors ZP :

• au niveau national, le nombre de projets aidés pour 1000 élèves est de 3,1 en ZP, de 2,1 hors ZP, soit 1,5 fois plus de PAE pour un même nombre d'élèves en ZP que hors ZP.

• Ceci s'observe dans toutes les académies comportant des ZP sauf celle de Reims : le rapport "ZP/hors ZP" varie de 1,2 (Rouen, Poitiers) à 2,1 (Antilles-Guyane, Rennes), 2,2 (Orléans-Tours) et 2,3 (Paris).

• De plus, les projets d'actions éducatives réalisés en ZP sont non seulement, en proportion, plus nombreux mais encore de plus grande ampleur :

L'écart entre les subventions accordées pour 100 élèves en ZP et hors ZP est encore supérieur à l'écart observé sur le nombre de projets : ces subventions sont 2 fois plus élevées en ZP (1396 F pour 100 élèves contre 701 F pour 100 élèves hors ZP). Cet écart en faveur des ZP s'observe dans toutes les académies (y compris celle de Reims). Il varie (toujours en terme de rapport "ZP/hors ZP") de 1,3 (Reims) à 2,8 (Créteil), 3,0 (Paris) et 3,6 (Nantes).

Ces résultats, positifs, montrent que dès l'année scolaire 1982 - 1983 le classement de collèges en ZP s'est accompagné d'actions pédagogiques, dans ces collèges, par l'intermédiaire des P.A.E.

L'intérêt de ces résultats - partiels - est double :

- En ce qui concerne les "politiques" suivies par les Rectorats dans la détermination des ZP, ils font apparaître que certaines caractéristiques (retards en 6ème et dans l'élémentaire, proportion d'élèves étrangers, orientation en fin de 5ème) ont pesé de façon beaucoup plus prépondérante que d'autres (nombre moyen d'élèves par classe) dans la plupart des académies (on note des exceptions, comme Poitiers), lors de l'examen de la situation d'ensemble des établissements par les rectorats.

Ils montrent par ailleurs que certaines académies (Strasbourg, Nice, Versailles,...) ont concentré leur effort sur un petit nombre de zones présentant des caractéristiques "extrêmes", tandis que d'autres (Rouen,...) ont réparti leur action sur un plus grand nombre d'établissements.

Toutefois, le but n'est pas ici de décrire dans le détail la politique suivie en la matière par chaque académie car :

- d'une part, cela est de leur ressort,
- d'autre part, on ne dispose pas ici de tous les éléments pour le faire (ainsi, d'autres indicateurs, notamment exogènes au système éducatif, ont pu être pris en compte par les Rectorats).

- Ils fournissent une photographie des zones prioritaires "en début de course", mesurant ainsi les écarts très nets entre ZP et ensemble sur le plan des retards (dans l'élémentaire, en 6ème et en 5ème), de l'orientation au cours du 1er cycle, du poids des classes d'adaptation, d'initiation, d'enseignement spécial et des CPPN-CPA (mais ce dernier élément est également fonction, on l'a vu, de la politique suivie lors du choix des établissements classés en ZP, et pas seulement de décisions d'orientation). Ils montrent enfin, sur l'année scolaire 1982 - 1983, les premiers éléments d'une action pédagogique déjà engagée par le biais des P.A.E., plus nombreux et engageant des moyens plus importants en ZP qu'ailleurs.